



Charte Championnat par Équipe Adultes

Hiver 2024/2025

- **Le rôle du capitaine d'équipe :**
 - Contacter ses joueurs pour les rencontres (penser à prévenir suffisamment à l'avance ses joueurs pour qu'ils soient disponibles le jour de la rencontre).
 - Responsable de la feuille de match.
 - Quand la rencontre a lieu à domicile, veiller à ce que les balles de la rencontre soient récupérées et rendre le Club House comme à son arrivée.
 - Renseigner les résultats de son équipe sur l'affiche dédiée au sein du Club House.
 - Contacter le capitaine adverse en début de semaine pour les rencontres à l'extérieur.
 - Il est le seul interlocuteur avec la commission équipe.
- **Quand le SPUC reçoit plusieurs équipes :**
 - Un calendrier (avec l'ensemble des dates des rencontres) sera affiché au sein du Club House. Il indiquera qu'elles sont les équipes prioritaires pour la salle, notamment en cas de pluie, et précisera les terrains alloués aux différentes équipes pour leurs rencontres.
 - Les priorités seront fixées en fonction de deux critères : le niveau de chaque équipe et l'éloignement géographique.
- **En cas de mauvais temps :** La rencontre à domicile peut être reportée mais le capitaine doit s'assurer de la disponibilité des terrains à une date ultérieure et il doit solliciter l'accord des responsables d'Équipes Adultes.
- **Le calendrier :** il doit être respecté le plus rigoureusement possible de même que le lieu de la rencontre (domicile / extérieur) car tout forfait est facturé au club 150 € par rencontre.
- **Toute problématique (déplacement de la rencontre sur un autre jour, date de report d'une rencontre, ...)** est à évoquer par les Capitaines aux responsables des Équipes Adultes qui appliqueront le règlement du championnat et consulteront les membres de la commission dédiée si besoin pour décision.